



Refus du locataire d'une mise aux normes des critères de décence

Par hari, le 22/11/2011 à 07:37

Bonjour,

Je suis sur le point d'acheter un appartement ancien occupé par un vieux monsieur de 80 ans. J'aimerais établir un bail et mettre l'appartement aux normes des critères de décence. Pour cela il faut entreprendre des travaux importants (électricité, plomberie, gaz ...) qui nécessitent de déplacer provisoirement le locataire. Le vieux Monsieur (qui paie régulièrement son loyer) refuse tout déplacement et toute intervention à son domicile. Il faut préciser que le propriétaire actuel avait obtenu une expulsion qui n'a jamais pu être appliquée. Que dois-je faire ?
Merci pour les conseils.